

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif  
au projet de concentration économique concernant l'acquisition par  
« la Société d'Exploitation des Ports SA » du contrôle exclusif de « la  
Société de Manutention d'Agadir SA » à travers l'acquisition de  
49% restant du capital social et des droits de vote y afférents**

Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et personnes concernées :**

- **L'acquéreur** : la Société d'Exploitation des Ports SA ;
- **La cible** : la Société de Manutention d'Agadir SA.

**Nature de l'opération**

- Prise du contrôle exclusif.

**Secteurs économiques concernés :**

- Le marché de l'exploitation portuaire.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 juillet 2024.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par « la Société d'Exploitation des Ports SA » du contrôle exclusif de « la Société de Manutention d'Agadir SA » à travers l'acquisition de 49% restant du capital social et des droits de vote y afférents.

« La Société d'Exploitation des Ports SA » est une société anonyme de droit marocain active dans l'exploitation portuaire multi trafic au Maroc, avec une présence dans l'ensemble des ports de commerce du Royaume.

« La Société de Manutention d'Agadir SA » est une société anonyme de droit marocain, ayant pour objet l'aménagement, l'équipement, le financement, l'exploitation, l'entretien et la maintenance du terminal nord du port d'Agadir.

Fait à Rabat, le 04 juillet 2024.